



DON'T LOOK AWAY!

Conférence de presse :*Mardi 24 septembre à 11h (IFTM Top Resa, Espace Meetings 2)***« Ne détournez pas le regard ! », une campagne de lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs lors de la Coupe du Monde de football 2014**

Paris (FRANCE) – Dans le but de prévenir les risques d'une hausse de l'exploitation sexuelle des mineurs dans le tourisme lors de la Coupe du Monde de football 2014 prévue au Brésil, l'association ECPAT France lance une vaste campagne de sensibilisation à destination des voyageurs. De nombreux acteurs du secteur touristique en France, partenaires du projet, relayeront les messages de prévention auprès de leurs clients. Une conférence de presse est prévue le mardi 24 septembre à 11h au salon des professionnels du tourisme IFTM Top Resa (Espace Meetings 2) à Paris pour lancer cette campagne.

Au Brésil, plus de 250 000 enfants (âgés de moins de 18 ans) étaient en situation de prostitution en 2011, selon la police fédérale brésilienne. La prochaine Coupe du Monde de football en 2014 constitue un risque d'augmentation du recours à la prostitution infantile. L'augmentation exceptionnelle du nombre de touristes dans un contexte festif (600 000 touristes étrangers et 3 millions de touristes brésiliens sont attendus à la Coupe du Monde de football en 2014) entrainera un risque d'une hausse du nombre de clients potentiels. De même, des enfants vulnérables pourraient s'adonner à la prostitution en voyant dans cet afflux de touristes une opportunité d'améliorer leur situation économique. Face à cette inquiétude, le réseau européen ECPAT, en collaboration avec l'Union européenne, le SESI (Service Social de l'Industrie du Brésil), Air France et L'Equipe, a souhaité mettre en place une campagne de sensibilisation en Europe et au Brésil pour limiter les risques d'une augmentation des cas d'exploitation sexuelle sur mineurs dans le pays.

Les supporters de football ne constituent pas particulièrement un groupe à risque mais ils pourraient se retrouver dans des situations dans lesquelles ils deviendraient des « touristes sexuels occasionnels ». Par opposition aux touristes sexuels préférentiels (ceux-ci voyagent dans l'intention préméditée d'avoir des relations sexuelles avec des mineurs), les touristes sexuels occasionnels ne voyagent pas dans l'intention de recourir à la prostitution de mineurs mais une fois sur place, ils se laissent tenter par une « expérience » avec un(e) mineur(e) en situation de prostitution. Parfois même, ces touristes ne sont pas assez informés ou bien préfèrent ne pas se poser de questions sur l'âge des jeunes. L'ambiance particulièrement festive et exotique, les préjugés culturels, le sentiment d'impunité lié à l'anonymat dans le pays étranger et le désir de nouvelles expériences peuvent contribuer à favoriser le passage à l'acte du touriste sexuel occasionnel.

En France, le recours à la prostitution de mineurs est passible de 3 à 7 ans de prison. De même, afin de lutter contre l'exploitation sexuelle des mineurs dans le tourisme, la France a adopté des lois extraterritoriales. Ainsi, un ressortissant français – et également un résident habituel sur le territoire français - ayant commis des abus sexuels sur mineurs à l'étranger pourra être poursuivi sur place mais également à son retour de voyage.

**Plus d'information :**

Anko ORDONEZ

Responsable de communication

aordonez@ecpat-france.orgwww.ecpat-france.org

Tel : +33 (0)1 49348313

Suivez-nous sur

